



Canadian Association of
Research Libraries

Association des bibliothèques
de recherche du Canada

29 septembre 2008

[*Nom du Chef*]

Chef

[*Nom du Parti Fédéral*]

Ottawa, Ontario

Cher [*Nom du Chef*] :

L'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) représente les plus importantes bibliothèques de recherche du Canada, dont 27 sont localisées dans nos universités. Les bibliothèques de recherche offrent des matériaux de bibliothèque et des services qui soutiennent la recherche dans toutes les disciplines.

Pour rendre service à nos membres, nous avons préparé ce court questionnaire qui aborde certaines préoccupations importantes pour les bibliothèques de recherche et nous invitons chacun des cinq grands partis politiques fédéraux à y répondre. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir prendre le temps de répondre aux questions de notre sondage.

Merci de votre temps et de convenir de l'importance de ces questions pour les électeurs. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous au (613) 562-5800, poste 3652.

Veuillez agréer, [*Nom du Chef*], l'expression de nos sentiments distingués.

Leslie Weir
Présidente

Questions adressées aux partis fédéraux du Canada

1. Les bibliothèques universitaires constituent un élément important de l'infrastructure de recherche dans les universités du Canada, car elles procurent un support indispensable aux recherches qui y sont effectuées. Le Programme des coûts indirects du gouvernement fédéral appuie plusieurs institutions en aidant les bibliothèques à payer pour les revues, les livres et autres matériaux nécessaires à recherche et à divers services de bibliothèque aux chercheurs.

Comment votre parti supporterait-il l'infrastructure de recherche universitaire et quel niveau d'appui considérerait-il comme étant approprié de la part du Programme des coûts indirects en particulier?

2. Les chercheurs canadiens occupent un haut rang parmi les pays du G7 en termes de publications produites sur une base per capita. Beaucoup de ces publications sont très peu lues ou utilisées car elles ne sont disponibles que pour ceux qui peuvent se permettre de payer des frais d'abonnement élevés. Les bibliothèques de recherche du Canada estiment que les résultats des recherches financées par l'État devraient être librement disponibles pour tous les Canadiens, incluant les responsables de l'élaboration des politiques, les praticiens et le public, qui pourraient tirer grand profit d'un tel accès. Un nombre croissant de pays, dont les États-Unis, instaurent des lois et des politiques qui exigent que les chercheurs diffusent librement les résultats de leurs recherches (par ex., des articles, des manuscrits, des bases de données) par le biais de référentiels en ligne. Un plus grand partage du savoir encourage l'avancement des sciences et rapporte des bénéfices à la population sur les plans économique, social et de la santé.

Comment votre parti faciliterait-il l'accès ouvert aux résultats de recherches canadiennes financées par l'État et comment favoriserait-il une meilleure diffusion des recherches financées par l'argent des contribuables?

3. Les bibliothèques ont présentement droit à un rabais sur la TPS pour l'achat de livres imprimés et de revues pour leurs collections, un rabais qui ne s'applique pas lorsqu'il faut obtenir une licence pour utiliser ou acheter ces mêmes matériaux en format numérique. C'est là une question primordiale pour les bibliothèques de recherche du Canada car, aujourd'hui, elles consacrent autant d'argent et même plus à l'achat de matériaux de bibliothèque en format numérique qu'en format papier.

Votre parti serait-il disposé à éliminer la TPS sur la documentation savante en format électronique achetée par les bibliothèques dans le but d'appuyer la recherche comme c'est le cas présentement avec les imprimés?

4. L'ABRC croit que le concept de l'utilisation équitable, qui permet la reproduction pour fins de recherche, d'étude privée, de critique, de compte rendu et de communication des nouvelles, comporte de l'importance dans un régime de droit d'auteur juste et équilibré et qu'une nouvelle loi sur le droit d'auteur qui réfère à l'utilisation de matériaux numériques ne devrait pas réduire les droits d'utilisation équitable dont jouissent les Canadiens en vertu de la loi actuelle.

Comment votre parti garantirait-il une juste interprétation des droits à l'utilisation équitable dans toute nouvelle loi sur le droit d'auteur?

5. La disposition concernant les dommages-intérêts dans la Loi sur le droit d'auteur a un effet néfaste sur les droits à l'utilisation équitable exercés par les Canadiens. Lorsqu'une personne croit raisonnablement qu'elle utilise des documents assujettis au droit d'auteur dans les limites prescrites par les droits à l'utilisation équitable, elle ne devrait pas affronter la possibilité de devoir payer des dommages-intérêts.

Quelle est la position de votre parti sur cette question?